



Association **GV RANDO GARDANNE**

(Gymnastique Volontaire et Randonnée Pédestre)

PROJET ASSOCIATIF 2018/2022

1 – le contexte

Le projet associatif formalise les valeurs et les orientations que se donne notre association. Il se décline en objectifs qui se matérialisent dans un plan d'actions. Notre nouveau projet prend ses racines dans le bilan des précédents, pour cela il est garant de la continuité des valeurs et dans cet esprit Il est établi pour une durée de 5 années.

Pour qu'il soit au cœur des attentes et des valeurs de chacun des membres de notre association, il a été soulevé par le conseil d'administration l'importance de le construire de manière collective et partagée. Deux groupes de travail ont été constitués sous l'autorité d'un comité de pilotage qui sera chargé d'assurer le suivi du projet tout au long de sa vie.

Le premier **groupe de travail** était chargé de dresser un bilan du précédent projet, d'en faire l'évaluation et de proposer des orientations et un plan d'actions qui sera la feuille de route de l'association pour les cinq ans à venir. Il s'est réuni 3 fois sur une durée de 3 heures par réunion .

Un second groupe de travail s'est ensuite réuni, chargé de se saisir du projet de plan d'action, d'en analyser les impacts éventuels sur l'organisation de notre association, de prioriser les actions et fixer les modalités et moyens de leur mise en œuvre Ce groupe de travail s'est réuni deux fois sur une durée de 3 heures par réunion.

2 - La présentation de l'association

2- 1 -l'historique

C'est en 1971 qu'un professeur d'éducation physique du lycée agricole de Valabre crée l'association *Sports Détente Loisirs* afin de permettre aux habitants de Gardanne de pratiquer une activité d'entretien à proximité de leur lieu de vie.

En novembre 1979, l'association prend le nom de *Gymnastique Volontaire Gardanne* et s'affilie à la Fédération Française d'éducation physique et gymnastique volontaire (FFEPGV).

En avril 1983, elle acquiert l'agrément sportif du Ministère des Sports sous le n° 220 S/83 : agrément confirmé le 18 décembre 1983 après la modification de ses statuts.

En 1997, bien que très attachée à la FFEPGV, l'association a voulu s'affilier également à la Fédération Française de randonnée pédestre (FFRandonnée) en raison d'une pratique régulière de la randonnée pédestre par ses adhérents, ceci afin de marquer son appartenance à cette activité, de soutenir la défense des sentiers de randonnée et de participer à leur entretien.

En 2003 les statuts sont modifiés pour officialiser et structurer une section de randonnée. La dénomination de l'association devient **GVRando Gardanne**

Récemment, l'association a reçu l'agrément pour organiser des randonnées à visée thérapeutique, dénommées « *rando-santé* » pour que des personnes souffrant de pathologies puissent accéder à l'activité de randonnée sous contrôle médical.

2-2 - l'objet de l'association

L'association se veut familiale, populaire et s'interdit toute discussion sortant du cadre de ses activités.

Elle a pour but de :

- favoriser l'épanouissement de chaque adhérent par la pratique éducative et sans but de compétition des activités physiques, ceci à toutes les périodes de la vie et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel,
- de développer des relations amicales dans son sein.

2 – 3 - Les activités proposées

GV-Rando Gardanne exerce ses activités au sein de ses deux sections principales : la Gymnastique volontaire et la Randonnée pédestre.

Des activités communes aux deux sections sont ouvertes à l'ensemble des adhérents le samedi matin : footing, marche nordique, marche normale et marcherapide.

Des activités ou manifestations culturelles invitent les adhérents à découvrir leur patrimoine différemment grâce à des visites ou des conférences, davantage orientées sur l'histoire ou l'art.

Enfin notre association organise périodiquement des parcours d'orientation pour permettre aux adhérents d'aborder de manière ludique la lecture de paysages.

2-4 - l'effectif de l'association

saisons	Association					Section GV				Section RANDO					Adh GV+Rando		
	Total	Dont femmes		Dont enfants		total		Dont femmes		total		Dont femmes		Dont enfants		nb	%
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	Nb	%	nb	%	nb	%		
2013/2014	436	311	71%	56	13 %	259	59 %	227	88 %	278	64 %	164	59 %	56	20 %	101	23 %
2014/2015	438	312	71 %	48	11 %	272	62 %	239	88 %	274	63 %	158	58 %	48	11 %	108	25 %
2015/2016	460	328	71 %	51	11 %	276	60 %	242	88 %	284	62 %	167	59 %	50	18 %	100	22 %
2016/2017	483	351	73 %	59	12 %	282	58 %	245	87 %	308	64 %	191	62 %	56	18 %	107	22 %
2017/2018	521	376	72 %	68	13 %	292	56 %	254	87 %	333	64 %	204	61 %	66	20 %	104	20 %

La lecture du tableau appelle plusieurs commentaires :

- Sur les 5 dernières années le nombre total des adhérents a augmenté de 19 %. L'évolution du nombre des adhérents GV est moins importante (+12%) que celle des adhérents de la section randonnée (+ 20%).
- Le nombre de personnes ayant adhéré aux deux sections reste relativement constant au fil des années.
- La proportion de femmes quelle que soit la section représente plus de 70 % des pratiquants de gymnastique, et un peu plus de la moitié pour les randonneurs.
- Il est à noter que la section GV n'accueille pas les enfants (elle est ouverte aux plus de 18 ans), alors que 20 % des randonneurs inscrits dans la section en moyenne sont des enfants ou jeunes de moins de 18 ans.

2-5 la gestion de l'association

La gestion administrative de l'association est assurée par des bénévoles.

Réalisée par des membres du conseil d'administration réunis en bureau, elle s'inscrit dans la rigueur des engagements liés à nos affiliations fédérales et le respect du plan comptable associatif.

La comptabilité analytique mise en place, assure la séparation comptable des deux sections, dont la section GV emploie des animateurs sportifs salariés.

Toutes les activités en dehors de la section GV sont encadrées par des animateurs bénévoles.

La cotisation annuelle est constituée d'une adhésion familiale à l'association et d'une cotisation individuelle dans chacune des sections incluant la licence fédérale. Les adhérents s'étant acquitté de leur adhésion peuvent s'inscrire pour l'une ou l'autre des activités, ou choisir les deux .

3 – Le bilan du précédent projet associatif

Le groupe de travail s'est intéressé à faire l'analyse du précédent projet en termes de forces et faiblesses, mais également a voulu mettre en exergue des opportunités ou des voies de progrès.

En premier lieu, il convient de mettre en avant **la convivialité qui règne** dans l'association, qui se retrouve au travers de **manifestations** auxquelles sont invités tous les adhérents (journées de fin de saison, gâteau des rois).

Il a constaté sur les dernières années la **constance de l'effectif et même une évolution positive des adhésions** au sein de chaque activité. Il est intéressant de voir qu'il n'y a eu aucune chute d'effectifs, ce qui prouve le dynamisme et l'attrait pour notre association, mais l'étude de la courbe des âges nous pousse à nous interroger sur l'ouverture à de nouvelles adhésions et l'opportunité de proposer des activités susceptibles d'intéresser un public plus jeune.

Cette interrogation est importante car elle interagit directement sur l'organisation des activités, sur le vivier d'animateurs, et la disponibilité des locaux.

Les animateurs de l'association sont tous diplômés dans leur domaine d'intervention. En ce qui concerne la section GV, les animateurs sont recrutés avec un brevet d'état. Ce sont tous des professionnels de la discipline. Pour la randonnée et la marche nordique, les animateurs ont tous suivi la formation délivrée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Il est à souligner que ces dernières sont financées par l'association GV-Rando Gardanne.

Pour l'ensemble des animateurs, **des journées de recyclage et de formation continue sont proposées** régulièrement. Cette incitation de l'association à la formation de ses animateurs est réellement un point à mettre à son actif.

3-1 - le bilan de la section GV

Douze séances hebdomadaires sont organisées par **six animateurs et animatrices salariés et une animatrice bénévole**. Sur la période considérée, les adhérents à la section GV étaient libres de participer aux séances, quel que soit le jour et l'horaire, sans restriction du nombre de séances.

La plupart des séances sont localisées dans le gymnase de Fontvenelle, dans la salle polyvalente le mardi matin et au lycée de Valabre pour les séances du mercredi soir.

3-1-1- Répartition par sexes et âges des adhésions des 5 dernières années

saïson	femmes	hommes	18/29 ans	30/49 ans	50/69 ans	70 et +	Moyenne d'âge
2013/14	227	32	5	20	193	41	58,1
2014/15	239	33	3	16	204	48	59,6
2015/16	242	34	3	12	206	55	60,5
2016/17	245	37	4	13	199	66	62,2
2017/18	254	38	4	19	203	65	61,6

La lecture de ce tableau montre que la majorité des pratiquants sont des femmes dans la tranche d'âge de 50 à 69 ans (85 % en 2013/2014 et 80 % en 2017/2018).

Cette évolution négative s'explique par un vieillissement de la population des adhérents sur les 5 ans engendrant une augmentation notable de la proportion des 70 ans et plus (18 % EN 2013 pour 25 % en 2017)

3-1-2- Le bilan

La qualité de l'animation est souvent citée comme un point fort par les adhérents. La taille du gymnase permet d'accueillir un nombre important de participants et de stocker le matériel évitant ainsi

une perte de temps liée à de la manutention. La proximité du stade et de ses équipements permet aussi de diversifier les activités vers l'extérieur selon la météo. Par contre la salle polyvalente, si elle est adaptée à la pratique de la gymnastique, elle a une capacité réduite par rapport au gymnase ce qui a nécessité de doubler le cours du mardi matin.

Les points positifs que l'on peut relever concernant la section sont donc la modicité du montant de la cotisation, la qualité de l'animation et la liberté pour les adhérents de pratiquer la gymnastique autant de fois qu'ils le souhaitent dans la semaine. **Mais** en corollaire on constate une **fréquentation très importante de certaines séances et le nombre élevé de participants** qui peut nuire à **la qualité des cours** (par manque de matériel, l'impossibilité pour l'animateur de contrôler les bonnes positions de chacun....).

Une réflexion doit être engagée sur cette question visant à vérifier par sondage auprès des adhérents leurs pratiques et préférences pour le cas échéant faire évoluer l'organisation. Ce sera l'objet d'une des orientations du nouveau projet .

3-2- le bilan de la section randonnée

Une trentaine de journées de randonnées sont organisées par saison sportive.Le programme est établi de manière biannuelle, les fiches de randonnées sont publiées sur le site internet et adressées par mail à tous les adhérents de la section environ deux semaines avant la date de la randonnée.

Un séjour de deux semaines est proposé en période d'été, ainsi que des petits séjours ou week-ends (en moyenne trois dans l'année).

Les randonnées sont proposées par niveau, pour que chacun puisse se positionner par rapport à son propre rythme. Cela permet d'homogénéiser le niveau des participants dans chaque groupe.

Dix neuf animateurs et animatrices bénévoles, encadrent les groupes de randonneurs. Ils proposent des parcours, validés en réunion d'animateurs, effectuent les reconnaissances préalables, établissent les fiches d'information précisant les conditions et niveaux de participation.

3-2-1- Répartition par sexes et âges des adhésions des 5 dernières années

saïson	femmes	hommes	<18 ans	18/29 ans	30/49 ans	50/69 ans	70 et +	Moyenne d'âge hors mineurs
2013/14	164	114	56	17	9	155	41	59,8
2014/15	158	116	49	2	8	166	49	61,8
2015/16	167	117	50	6	13	166	51	62,8
2016/17	191	117	56	7	15	169	61	63,5
2017/18	204	129	66	4	19	173	71	64,1

Comme pour le tableau précédent, on peut constater que la majorité des pratiquants se situe dans la **tranche d'âge de 50 à 69 ans** (94 % en 2013/2014 et 85 % en 2017/2018). Cette évolution est essentiellement liée au nombre d'enfants accompagnant les parents et les grands parents (sur les 5 ans, la population des adhérents de moins de 18 ans s'établit à un peu plus de 30 %). Ces adhérents pour la plupart ne participent que très ponctuellement aux randonnées organisées

Si on ne retient pas cette tranche d'âge qui ne peut être considérée comme ayant adhéré volontairement et individuellement, on constate, comme pour la section GV, **un vieillissement important de la population** (moyenne d'âge évoluant de 60 à 64 ans sur les 5 ans).

3-2-2- Le bilan

Le groupe de travail réuni pour faire le bilan reconnaît la **qualité des séjours** et la **qualité des randonnées** encadrés par des animateurs formés et motivés.

Comme pour la section GV, **la modicité des cotisations est un point fort. L'organisation des parcours est appréciée**, la pratique du covoiturage fonctionne bien, ainsi que le recours au transport par car pour les déplacements lointains, permettant à chacun de limiter les dépenses inhérentes aux frais de véhicule.

Cependant, malgré leur forte motivation, le **nombre d'animateurs disponibles et en condition physique pour animer tous les niveaux** peut être une difficulté pour la section, de même qu'il n'est pas toujours facile de mobiliser des animateurs en nombre pour l'organisation de longs ou mini séjours.

Il serait intéressant pour l'avenir d'essayer de détecter parmi les adhérents des « animateurs potentiels », et de les motiver à se former.

Le constat est également fait d'**une fréquentation un peu plus faible au fil du temps des niveaux 2+ 3 et 3+**.

La lecture du tableau confirme le vieillissement de la population des randonneurs. Une réflexion visant à trouver des moyens et des activités permettant d'attirer des adhérents plus jeunes pourrait être mise en place pour développer un caractère plus sportif adossé à certaines de nos sorties. Certaines activités faisant l'objet de restrictions réglementaires, nécessitant des habilitations spécifiques que ne possèdent pas la plupart de nos animateurs, il pourrait être envisagé le **recours à des animateurs spécialisés**, et d'en partager le coût entre participants de l'activité (ex : via-ferrata, tyrolienne, passages d'escalade...).

Il apparaît enfin une difficulté pour les animateurs d'identifier les adhérents à la section, particulièrement en début de saison. Le contrôle des attestations n'est pas évident au départ d'une randonnée. Il serait intéressant de réfléchir à un dispositif permettant le contrôle des adhésions et cela quelle que soit l'activité pratiquée.

3-3- les autres activités

3-3-1 la rando santé

On regrette le peu d'animateurs formés pour assurer le « label » rando santé. En effet il est nécessaire d'être deux animateurs pour encadrer une randonnée. Or, l'association ne dispose que de cinq animateurs et en cas d'indisponibilité de l'un d'eux, il faut faire appel à des animateurs non formés pour cette spécificité.

3-3-2 les parcours d'orientation

5 à 6 journées « orientation » sont organisées dans l'année. Elles s'intercalent avec les journées de randonnées. Le public est plus restreint que pour la randonnée (il faut un intérêt pour la lecture de cartes)

Toutefois on constate une **augmentation du nombre de participants depuis 2 ans** (environ 35 personnes).

C'est une activité qui intéresse les plus jeunes, elle a un caractère plus **ludique**.

Mais c'est une activité difficile à développer du point de vue de l'organisation car elle nécessite un travail important de préparation et d'organisation.

Depuis deux ans une formation est organisée en interne par des animateurs de l'activité en début de saison pour initier les adhérents curieux de découvrir la course d'orientation (*3 séances de 2 heures environ chacune*) Cette formation, très appréciée, a été initiée en 2016 et renouvelée en 2017 avec 16 participants.

3-3-3 la marche nordique

Cette activité est pratiquée depuis plusieurs années tous les samedi matin, elle est proposée à tous les adhérents licenciés aussi bien GV que rando. On constate régulièrement l'augmentation du nombre de participants (*76 inscrits en 2017*) . De 2 niveaux elle s'est structurée en 3 niveaux de marche depuis 2 ans.

Elle mobilise en moyenne 25 participants chaque semaine.

Les séances sont organisées tous les samedi matin, ce qui peut créer des contraintes pour les animateurs. **Le vivier d'animateurs de cette activité est faible**, donc fragile, Il serait intéressant de rechercher et de mobiliser de nouveaux animateurs, pour palier les absences sans pénaliser les participants.

3-3-4 marche rapide / normale

Cette activité pratiquée le samedi matin concerne un groupe 10 à 12 personnes (moyenne 6)

Le nombre d'animateurs sur la marche normale repose sur la **disponibilité de 2 personnes**, ce qui pose le même problème en cas d'indisponibilité .

3-3-5 la Commission culturelle

Cette section de l'association ne repose plus aujourd'hui que sur sa responsable, ce qui la fragilise fortement. La recherche de thèmes ou de sorties culturels, l'organisation et l'accompagnement mobilisent du temps et de l'énergie. Il faudrait rechercher des bonnes volontés pour venir en soutien sur la recherche et la mise en place des actions,

Le nombre de participants est variable d'une année à l'autre, et d'une manifestation à l'autre.

Une légère baisse des participants a été constatée cette année du fait de propositions innovantes comme une exposition photographique et une manifestation de culture scientifique.

3-3-6 le balisage

Pour cette activité, l'association est prestataire, rémunérée par le conseil départemental.

Il existe un nombre de baliseurs suffisant (de nouveaux baliseurs sont en cours de formation).

4 – les orientations et les objectifs du projet 2018- 2022

Le bilan du précédent projet montre l'engagement de l'association sur ses valeurs fondatrices.

La projection pour les 5 années à venir sera l'occasion de les réaffirmer par la définition de cinq orientations.

En filigrane des orientations, l'association GVRando Gardanne veut continuer à afficher sa notoriété par une présence apolitique et laïque. Engagée dans la vie locale, elle souhaite

réaffirmer sa volonté de participer auprès de partenaires (municipalité, autres associations) à des actions à caractère sportif, culturel associatif ...

La mise en œuvre de ces orientations est prévue sur toute la durée du projet associatif. Le plan d'action qui en est issu est fait l'objet de priorités et d'un échelonnement sur les 5 ans.

4-1 Orientation 1 – Permettre à tous les adhérents de pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions

4-1-1 Analyser le problème de la fréquentation importante de certaines séances de gymnastique

Cet objectif est inscrit en priorité 1 dès le début de l'année 2018, avant la nouvelle campagne d'inscriptions. Il s'agit de connaître et analyser les pratiques des adhérents et pour cela un questionnaire sera diffusé et exploité par un petit groupe de travail formé de volontaires.

4-1-2 -Cibler les choix d'activité au moment des réinscriptions annuelles pour toutes les activités couvertes par l'association

Cet objectif est une priorité 1. Une équipe doit se constituer pour repenser le questionnaire de réinscriptions pour les renouvellements et les nouveaux adhérents, les attestations, les périodes les plus favorables et les supports utilisés.... Le nouvel imprimé d'inscription et de réinscription accompagné de sa notice devra être disponible pour la nouvelle campagne d'inscriptions 2018/2019. Un examen particulier du formulaire d'attestation sera opéré pour que celle-ci soit le reflet précis des activités sélectionnées par les adhérents, pour permettre un meilleur contrôle des adhésions par les animateurs en début de saison.

4-1-3 –Développer le vivier d'animateurs de la section randonnée

Cet objectif sera également en priorité 1 et analysé en 2018, Il s'agira pour un petit groupe de définir un code de déontologie de la fonction d'animateur, pour que chacun puisse se retrouver sur des valeurs et modes de fonctionnement communs. Cela devrait permettre aux animateurs potentiels de prendre la mesure des apports personnels et des contraintes de la mission d'animateur bénévole, et d'attirer des adhérents vers cette fonction.

4-1-4 Proposer des activités d'un plus haut niveau sportif (essentiellement pour les activités tournant autour de la randonnée), ou plus diversifié

Cet objectif fait l'objet d'une priorité 2 – Il sera mis en œuvre en 2019.

Il a pour but de réfléchir au moyen de « rajeunir » et dynamiser le vivier d'animateurs pour proposer des activités plus sportives (en relation avec l'objectif précédent).

Une réflexion sera conduite en 2019 sur la pertinence de diversifier des sorties et des activités, de faire appel à des prestations spécifiques par des professionnels (via ferrata, tyrolienne, passages d'escalade, randonnées aquatiques,...) prestations pour lesquelles nos animateurs n'ont pas d'habilitations.

4-2 Orientation 2 - Maintenir la modicité des cotisations

La modicité des cotisations est un point fort relevé dans le bilan, elle permet à un public très large et souvent peu fortuné de pratiquer des activités physiques.

Jusqu'à maintenant notre association pouvait offrir des montants de cotisation modiques par **une gestion saine et économe de ses finances**, mais également parce qu'elle percevait des **subventions de ses partenaires institutionnels**. L'avenir ne garantit pas la pérennité du montant de ces subventions. **L'association doit donc anticiper ces risques, et porter sa réflexion sur les moyens de fonctionner à faible coût et la recherche de nouveaux partenariats.**

4-2-1 - rechercher et développer des partenariats visant à la prise en charge ou la maîtrise de certaines dépenses pour maintenir le faible niveau de cotisation

Cet objectif est inscrit en priorité 2 et 3 dans notre plan d'actions. Sa mise en œuvre devra être opérationnelle à l'horizon 2020.

Un groupe de travail, constitué début 2019, sera chargé de rechercher quels types de partenariats pourraient être mis en place pour aider l'association financièrement, ou lui fournir des moyens de fonctionner. Entre autres, il tentera d'identifier des sponsors potentiels et d'imaginer les contreparties à leur apporter

Un appel à volontariat au sein des adhérents sera effectué au dernier trimestre 2018 pour constituer le groupe et notamment des personnes ayant des compétences ou des relations qui permettront de développer cette action avec les meilleures chances de succès.

4-2-2- développer des contacts avec les municipalités pour élargir les créneaux de salles disponibles pour l'activité de gymnastique

En fonction des difficultés qui peuvent se produire sur l'occupation des salles, l'occurrence de cet objectif n'est pas certaine. Il est inscrit en priorité 3 et sera de la responsabilité du président de rechercher auprès des élus de la commune ou des communes avoisinantes de nouveaux créneaux disponibles dans des salles de sport pour y effectuer les séances de gymnastique.

4-3- Orientation 3 – Maintenir et développer la compétence des animateurs

Au delà de la formation dispensée par la fédération et des recyclages proposés aux animateurs, les **échanges d'expériences** sont un élément formateur primordial et un ciment assurant la bonne cohésion entre les animateurs. Il est donc essentiel de les privilégier et d'inscrire les actions les favorisant en priorité 1

Pour l'atteinte de cet objectif qui est créer et maintenir de la compétence et de la cohésion entre animateurs deux actions sont envisagées :

4-3-1 - provoquer des réunions et des manifestations entre animateurs dans chacune des sections.

En priorité 1 cette action sera conduite par les responsables de la section randonnée (déjà mise en place pour 2018). Elle devra s'inscrire dans la durée tout au long du projet associatif au moins une fois par an, pour mettre en commun les expériences de chacun, de mobiliser des compétences internes, locales ou externes si besoin, sur des thèmes, activités, manifestations inter-associations....

En priorité 2, cette action sera initiée à partir de 2019 pour la section gymnastique volontaire en fonction des spécificités (contraintes de disponibilité des animateurs salariés) et selon des modalités à définir par le responsable de la section.

4-4- Orientation 4 –Améliorer notre communication interne sur les différentes activités

Les objectifs de cette orientation sont principalement inscrits en priorité 1 et 2 à mettre en œuvre dans le courant de l'année 2018 et à poursuivre en 2019:

4-4-1 Renforcer l'identité de l'association

Il conviendra de vérifier que tous les documents et informations utilisés disposent systématiquement de notre logo et des logos ad'hoc correspondant à la nature et aux destinataires des courriers et documents

4-4-2 maintenir un site internet facile d'accès et attractif

Toujours en priorité 1, notre association s'attachera à avoir **un site internet attractif** et à veiller à ce que nos adhérents le consultent régulièrement, ainsi que les visiteurs.

Ce travail, déjà entrepris depuis plusieurs années devra être poursuivi tout au long de la durée du projet.

Il s'agira également de mettre en place une page d'information actualisée sur le site, pour tous les événements et manifestations organisés par l'association, page gérée par le webmestre mais alimentée par les responsables d'activités.

4-4-3 - organiser une réunion d'accueil pour des nouveaux adhérents

Il est important pour leur motivation que les nouveaux adhérents connaissent les activités, les animateurs, partagent les valeurs de l'association.

Le président et les responsables des activités organiseront à chaque rentrée une réunion avec les nouveaux adhérents visant à leur faire connaître et partager ce que nous faisons

cette action de priorité 1 sera mise en place dès la rentrée 2018 et sera remise en place chaque année.

4-4-4 – organiser l'affichage des informations dans le gymnase

en priorité 1, cette action simple et ponctuelle consiste en l'achat d'un panneau d'affichage fermé et verrouillé pour éviter les disparitions de documents, mais nécessite au préalable l'autorisation de la municipalité pour son installation. Le président prendra l'attache du service des sports pour la mettre en œuvre.

4-4-5 - Préparer les 50 ans de l'association

Notre association aura 50 ans en 2021. Une manifestation ludique et sportive représentative de nos activités sera organisée pour tous les adhérents et les partenaires qui soutiennent notre action. En priorité 3 cette action sera à mettre en œuvre dès 2020 pour une organisation au printemps 2021.

4-5- Orientation 5 – Maintenir et développer l'activité culturelle adossée aux autres activités

En priorité 1 il convient de vérifier l'adéquation entre cette activité culturelle pouvant s'apparenter à du « touristique » avec la réglementation en vigueur. Cette analyse sera opérée dès le début de l'année 2018 à l'initiative de la responsable de l'immatriculation tourisme, en relation étroite avec la responsable de la section culturelle.

5 -1 Elargir le vivier d'animateurs dans le domaine culturel

En priorité 2, une fois l'activité définie et cadrée , il conviendra de rechercher des « bonnes volontés » pour permettre de partager et de mettre en place des actions qui déboucheront sur un calendrier prévisionnel des sorties

5-2 – Impliquer davantage les adhérents pour qu'ils proposent des idées de sorties et de manifestations culturelles ou collectives

En priorité 2, cette action sera concomitante de la précédente

5 – La mise en œuvre de ce plan d'actions

La réussite de notre projet associatif est subordonnée au volontariat de chacun des dirigeants et des adhérents qui accepteront de s'impliquer dans la réflexion et la conduite des actions.

Il faudra que chaque responsable fasse preuve de conviction pour fédérer le dynamisme et l'élan associatif de nos adhérents pour faire vivre notre projet pendant les 5 ans à venir. Le comité de pilotage restera en vie pendant toute cette durée pour cadrer et évaluer les actions mises en place, leur pertinence et leurs effets sur la vie et l'évolution de notre association.

Le Président,



GVRANDO GARDANNE
Gymnase de Fontvenelle
BP 40070
13542 GARDANNE CEDEX